



Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi le 7 décembre 2020 tenue à huis clos à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h 30.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Steve Castonguay, Maire  
Monsieur Jean- Martin Villeneuve, Conseiller # 1  
Monsieur Gilles Murray, Conseiller # 2  
Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3  
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4  
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5  
Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

Personne n'est présent à la séance ordinaire qui se tient à huis clos.

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h 30.

Monsieur Castonguay fait la mise au point sur le maintien des séances publiques à huis clos, il explique que la municipalité n'est pas en mesure d'accepter la présence du public en respectant les mesures sanitaires prévues par le décret 689-2020, dont celle du maintien d'une distance de deux mètres entre les personnes présentes. Il enchaîne en présentant l'ordre du jour de la séance extraordinaire.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Faisant suite à la présentation de l'ordre du jour par Monsieur Castonguay

**RÉSOLUTION 2012-01**

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 heures.



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance.
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Dépôt plan triennal des immobilisations 2021-2022-2023
- 4- Résolution de la collecte et le transport matières résiduelles et recyclable 2021
- 5- Résolution pour l'achat supplémentaire de sel de déglçage pour l'abrasif d'hiver
- 6- Résolution pour la Caureq, le 23 décembre pour les Services Protection Incendies de la Ville de Matane vs MRC Matanie
- 7- Résolution des dates des séances ordinaires 2021
- 8- Période des questions
- 9- Levée de la séance ordinaire

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**3- Dépôt plan triennal des immobilisations 2021-2022-2023**

André Marcil, directeur général secrétaire trésorier, a déposé le plan triennal des immobilisation 2021-2022-2023, le vendredi 4 décembre 2020 par avis public. Au moins huit jours avant la session au cours de laquelle le Plan Triennal des Immobilisation doit être déposé, et le secrétaire-trésorier en donne l'avis public.

**4- Résolution de la collecte et le transport matières résiduelles et recyclable 2021**

André Marcil, explique avoir obtenue une offre de service pour le transport et la collecte des matières résiduelles et recyclables de l'entreprise Jaffa après la demande de prix obtenue par la Ville de Matane, en conformité de son règlement sur la gestion contractuelle en vigueur la municipalité décide procéder à l'acceptation de gré à gré avec l'entreprise Exploitation Jaffa au coût suivant pour l'année 2021.

Jaffa	2021
Porte à porte Collecte et transport déchets	13 780.00
Porte à porte Collecte et transport recyclables	13 780.00
Déchet volumineux	<u>1 340.00</u>
Total	28 900.00



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre

**RÉSOLUTION 2012-02**

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'accepter l'offre de l'entreprise Exploitation Jaffa de gré à gré de l'année 2021 pour la collecte et le transport des déchets, recyclables, des volumineux pour un total 28 900.00\$ avant les taxes applicables pour 2021. Le tout en conformité du règlement sur la gestion contractuelle en vigueur la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**5- Résolution pour l'achat supplémentaire de sel de déglacage pour l'abrasif d'hiver**

André Marcil, explique le besoin d'achat supplémentaire de sel de déglacage afin de prévoir un pourcentage plus élevé dans l'abrasif et en conserver une partie de sel pure pour épandage après du verglas ou de la pluie cet hiver.

**RÉSOLUTION 2012-03**

Il est proposé par **Monsieur Marc-André Bérubé** et unanimement résolu d'adopter l'achat supplémentaire de sel de déglacage pour environ 35 tonnes au coût de 111.00\$/ tonne plus taxes rétroactivement au mois de novembre.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**6- Résolution pour la Caureq, le 23 décembre pour les Services Protection Incendies de la Ville de Matane vs MRC Matanie**

André Marcil, directeur général secrétaire trésorier explique que les bureaux de la CAUREQ seront fermés pour la période des Fêtes. Le 23 décembre 2020 sera la date du changement pour le transfert de responsabilité du service de protection incendie entre celui de la MRC de la Matanie vers celui de la Ville de Matane.

**RÉSOLUTION 2012-04**

Il est proposé par **Monsieur Jean-Martin Villeneuve** et unanimement résolu de de demander à la CAUREQ d'effectuer le transfert des responsabilités en date du 23 décembre 2020, et de dégager le service régional de sécurité incendie de la Matanie de toutes responsabilités et de toute facturation après la date de 22 décembre 2020 à 23h59.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre

**7- Résolution des dates des séances ordinaires 2021**

Monsieur André Marcil informe les conseillers présents des dates des séances ordinaires de 2021. Toutes les séances débuteront à 19h30. Il est important de souligner les dates d'octobre et de novembre sont le lundi 4 octobre et le lundi 22 novembre 2021, afin de respecter les contraintes liées à l'élection municipale du dimanche 7 novembre 2021.

**RÉSOLUTION 2012-05**

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** et unanimement résolu d'adopter les dates suivantes pour la tenue des séances ordinaires à 19 heures 30 :

Lundi le 11 janvier	Lundi le 8 février	Lundi le 8 mars
Lundi le 12 avril	Lundi le 10 mai	Lundi le 14 juin
Lundi le 12 juillet	Lundi le 9 août	Lundi le 13 sept.
Lundi le 4 octobre	Lundi le 22 nov.	Lundi le 13 déc.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**8- Période de questions**

Monsieur Castonguay informe les citoyens qu'il est possible de poser des questions par courrier ou courriel.

Aucune question a été reçue pour le mois de novembre en date du jeudi 3 décembre lors de la tenue de la séance de travail.

**9- Levée de la séance ordinaire**

Monsieur Castonguay souligne le point que l'ordre du jour est épuisé.

**Résolution 2012-06**

En conséquence, il est proposé par **Monsieur Gilles Murray** et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 9 novembre l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 38

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

\_\_\_\_\_  
Steve Castonguay  
Maire

\_\_\_\_\_  
André Marcil,  
Directeur général,  
Secrétaire-trésorier